

L'exposition du problème dans des phone-in avec des experts : comparaison d'interactions françaises et syriennes

Presenting One's Problem in Phone-in Radio Programs With Experts : a Comparison of French and Syrian Interactions

Véronique Traverso



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/praxematique/960>

DOI : 10.4000/praxematique.960

ISSN : 2111-5044

Éditeur

Presses universitaires de la Méditerranée

Édition imprimée

Date de publication : 1 novembre 2008

Pagination : 103-130

ISBN : 978-2-84269-863-8

ISSN : 0765-4944

Référence électronique

Véronique Traverso, « L'exposition du problème dans des phone-in avec des experts : comparaison d'interactions françaises et syriennes », *Cahiers de praxématique* [En ligne], 50 | 2008, mis en ligne le 01 janvier 2013, consulté le 08 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/praxematique/960> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/praxematique.960>

Tous droits réservés

L'exposition du problème dans des phone-in avec des experts : comparaison d'interactions françaises et syriennes

L'objet de cet article est la façon dont les auditeurs construisent leurs prises de parole dans des émissions radiophoniques interactives syriennes et françaises. Il trouve sa source dans l'observation d'une émission de radio syrienne dans laquelle les auditeurs téléphonent à un avocat pour lui soumettre des problèmes, obtenir ou vérifier des informations. Dans cette émission, l'exposition du problème par les auditeurs semble être davantage l'objet d'élaborations conjointes avec les autres participants que dans des émissions françaises comparables. L'étude qui suit cherche à identifier sur quoi se fonde cette impression à partir d'une approche comparative. Elle conduit aussi à une réflexion sur les cadres participatifs, et plus globalement sur la mise en place de la comparaison elle-même.

I. La mise en place de la comparaison

Les émissions radiophoniques interactives ont fait l'objet d'un certain nombre d'études dans le champ interactionniste. Ces descriptions ont mis en évidence différents aspects de leur fonctionnement : déroulement et construction séquentielle (Hutchby 1991, 1996 ; Thornborrow 2001a ; Ravazollo, 2007), processus de catégorisation (Thornborrow 2001b ; Fitzgerald & Housley, 2002), modes d'animation (Ravazollo, 2007), réalisation des questions (Thornborrow 2001a ; Ravazollo *ibid.*), réalisation d'autres activités telles que la gestion des désaccords, l'expression de l'admiration ou de critiques (Hutchby 1996, Traverso 2000, 2006a). Ces études ont également mis en évidence la variété des types de phone-in et de leurs cadres participatifs. Si tous mettent en relation par téléphone la « sphère publique » (le studio),

avec la « sphère privée » (l'appelant), ils se distinguent par le nombre et les types de participants. L'auditeur peut en effet entrer en communication avec un seul participant (l'animateur, comme dans Hutchby 2001 par exemple), deux participants (l'animateur et l'invité, comme dans Traverso 2006a ou Ravazollo 2007) ou un nombre plus large de participants, lorsqu'un panel d'experts se trouve dans le studio (comme c'est le cas dans une des émissions que nous étudions ci-dessous ¹).

2. Présentation des corpus

Nos corpus ont été enregistrés sur des grandes chaînes de radio nationales française et syrienne.

2.1. Le corpus français

Deux émissions composent le corpus français, enregistré sur France Inter. Le *Téléphone sonne*, diffusé quotidiennement après le journal du soir, est consacré à des thèmes de société. *Enfance* était diffusée l'après-midi. Comme son nom l'indique, elle est consacrée à des questions touchant les enfants, leur croissance, leurs problèmes, leur éducation.

Dans le *Téléphone sonne*, outre l'animateur, les participants réunis dans le studio comprennent des invités qui présentent une forme ou une autre d'expertise par rapport au thème de l'émission. Notre corpus comprend deux numéros de l'émission. L'un est consacré à la schizophrénie et reçoit une autre journaliste de France Inter et trois experts médecins psychiatres. L'autre émission porte sur le droit des malades et réunit autour de l'animateur, une autre journaliste et trois invités : un spécialiste des infections nosocomiales, un chargé des relations avec les usagers dans un service hospitalier et un avocat spécialisé en droit médical.

Dans *Enfance*, deux personnes se trouvent dans le studio : l'animateur et la pédiatre Edwige Antier. Le corpus comprend deux numéros de l'émission, l'un consacré à l'adoption, l'autre à la pudeur.

1. Les phone-in actuels utilisent en outre les courriers électroniques que les auditeurs envoient, parfois en cours d'émission. Parfois aussi plusieurs auditeurs sont pris en ligne en même temps.

2.1.1. Le corpus syrien

Le corpus syrien comprend deux émissions enregistrées sur deux chaînes de radio nationales.

L'émission « *az-zāwija l-qānūnija* », (*La Rubrique juridique*), est enregistrée sur la chaîne « *ʔiḏāʔat dimaʃq* » (radio Damas). C'est une émission consacrée à des questions relatives au droit, qui est diffusée le matin. Dans le studio se trouvent l'animateur et un avocat (Maître Ahsan).

L'émission « *sāʕa li-l-mustamiʕ* » (*Une Heure pour l'auditeur*) est enregistrée sur la station « *ʔiḏāʕa sawt aʕṣab* » (*La voix du peuple*). Dans cette émission diffusée en milieu de journée, l'animateur reçoit un invité appartenant parfois au monde scientifique, parfois au monde du spectacle, auquel les auditeurs posent leurs questions. Notre émission est consacrée au thème de « *tarbijat al-ʔatfāl wa-l-ʕanf* », « l'éducation des enfants et la violence » et reçoit un professeur de sciences de l'éducation.

Les cadres participatifs des deux émissions sont identiques et sont très proches de celui de l'émission française *Enfance* : lorsque l'auditeur arrive à l'antenne, il est en communication avec les deux participants en studio, l'animateur et l'expert.

2.2. La comparaison

L'objet de la comparaison sera les appels des auditeurs. Le nombre d'appels composant le corpus se répartit de la manière suivante :

Corpus français	Telsonne 13	Enfance 9	Total 22
Corpus syrien	Rubrique 8	Heure audit. 14	22

Les similarités entre les émissions tiennent au déroulement globalement similaire des interactions téléphoniques avec les auditeurs, qui comprend les étapes suivantes :

- Introduction de l'auditeur à l'antenne ; prise de contact entre les participants.
- Question ou témoignage de l'auditeur.
- Réponse.

Notre point d'intérêt est la prise de parole de l'auditeur, mais la réalisation de cette étape, dépendant en partie de ce qui précède, nous procéderons en deux temps : tout d'abord à l'analyse de l'ouverture des interactions avec l'auditeur appelant¹, puis à celle de la prise de parole de l'auditeur.

3. L'ouverture des interactions avec les auditeurs

L'ouverture des interactions avec les auditeurs dans les phone-in, comme le soulignent Hutchby (1995) et Thornborrow (2001a), est celle d'une interaction téléphonique institutionnelle, tout en s'en distinguant par le fait que le participant institutionnel (appelé) ne se présente pas lui-même dans le premier tour de parole, mais présente son interlocuteur.

Les descriptions existantes ont mis en évidence les étapes suivantes dans la réalisation de l'ouverture :

1. L'introduction de l'auditeur par un énoncé de l'animateur qui fonctionne à la fois comme l'annonce pour l'appelant qui attend, que son tour est venu de passer à l'antenne, et comme une présentation de celui-ci pour le public des auditeurs (Hutchby *ibid.*, Thornborrow 2001a et b, Müller 1995). Cette présentation comporte en général le prénom et une localisation géographique.
2. Un échange de salutations.
3. La prise de parole de l'appelant.

Ces observations se vérifient globalement dans le phone-in français, mais les choses en vont différemment dans le corpus syrien.

3.1. Corpus français

Dans le corpus français, l'ouverture de l'appel se déroule selon trois formats qui se distinguent essentiellement par le mode de présentation de l'auditeur par l'animateur. Dans le premier format, l'animateur présente l'auditeur par son prénom et, dans la majorité des cas, sa localisation géographique ; dans le second, il énonce également un résumé

1. Dans la suite du texte, nous utiliserons « auditeur » pour désigner l'auditeur appelant : le couple « auditeur/animateur » nous semble plus simple que « appelant/appelé », notamment pour les abréviations (AUD, ANI).

de l'intervention que va faire l'auditeur. Le troisième format est un mélange des deux précédents. L'élément fluctuant des ouvertures est la salutation. Une salutation accompagne le plus souvent l'introduction de l'auditeur à l'antenne, au tour 1 (seuls trois appels ne contiennent pas de salutation dans cette position). Elle se situe soit en fin de tour, attendant donc plutôt un enchaînement par une salutation en retour :

[1] Enfance Pudeur, appel 2, [9:45]
 MD nous sommes avec Philippe/ bonjour Philippe
 (0.4)
 P bonjour/ bonjour/

soit en position interne au tour qui se poursuit par d'autres informations sur l'auditeur, ce qui favorise un enchaînement par confirmation des informations qui suivent la salutation :

[2] Telsonne Schizophrénie, appel 3 [06:27:68]
 AB Jocelyne bonsoir/ vous êtes euh dans l'Aine
 pour votre part:/
 J oui/ c'est ça oui\

Quel qu'ait été le premier échange, un échange de salutations peut être initié au tour 3, par l'un ou l'autre des participants :

[3] Telsonne Schizophrénie, appel 3 suite [06:27:68]
 AB Jocelyne bonsoir/ vous êtes euh dans l'Aine
 pour votre part:/
 J oui/ c'est ça oui\
 AB bienv'nue/ bonsoir [on vous écoute/
 J [ben:: (.) bonsoir
 monsieur/

Le caractère optionnel de cet échange de salutations semble parfois poser problème aux participants eux-mêmes, comme on le voit ci-dessous, où l'échange de salutations initié par l'animateur vient interrompre l'auditrice qui avait déjà commencé à développer sa question :

[4] Telsonne Schizophrénie, appel 7 [25:03]
 AB Marie-Thérèse à Chambéry c'est également la
 question qu' vous vous posez pour pour un d'
 vos proches/ ou[::
 MT [oui exactement [j'ai un f]
 AB [bonsoir]
 d'abord/
 MT bonsoir/ (0.3) j'ai un fils

Cette variation concernant la salutation est attestée dans les trois formats que nous avons identifiés.

Format 1

- 1 ANI introduction de l'auditeur (prénom et le plus souvent localisation géographique)
- 2 AUD confirmation
- 3 ANI acte rituel et/ou invitation à parler
- 4 AUD (remerciement) question

[5] Telsonne Schizophrénie, appel 1 [02: 01: 80]
 AB Liliane bonsoir vous êtes je crois:: à Agen
 c'est c'la/
 L c'est c'la
 AB eh bien:: bonsoir d'abord bienvenue sur euh::/
 l'antenne de France Inter
 L merci/ et bien: merci à vous/ (0.3) .h alors
 j'voudrais simplement poser une question [...]

Comme nous l'avons dit, des variantes interviennent au tour 3. Parfois composé d'actes rituels, il comporte également parfois une invitation adressée par l'animateur à l'appelant à développer sa question (ex. 6) ou cette invitation toute seule (ex. 7) :

[6] Telsonne Schizophrénie, appel 5 [15:28]
 AB Michel bonsoir/ vous êtes à Paris je crois
 pour votre part/
 M oui:/ bonsoir=
 AB =bonsoir on vous écoute

[7] Telsonne schizophrénie, appel 8 [28:26]
 AB Béatrice/ bonsoir Béatrice/ vous êtes dans les
 Bouches du Rhône je crois
 B oui/ tout à fait
 AB on vous écoute

Format 2

Dans le deuxième format, l'auditeur est présenté également à travers un résumé de ce qu'il va dire :

- 1 ANI introduction de l'auditeur (prénom, localisation géographique) et résumé de la question
- 2 AUD confirmation et développement

[7] Telsonne schizophrénie, appel 2 [04:37:50]
 AB Pierre-Louis bonsoir/ vous êtes à Grenoble et
 vous même souffrez ou:: avez vous::- ou avez
 souffert euh d'après c' que (0.3) vous nous
 expliquez sur internet de cette maladie/ c'est
 c'la/
 (0.3)

PL oui c'est c'la:/ euh:: bon moi j'ai été
 diagnostiqué schizophrène assez tardiv'ment:/
 [...]

Les variantes de ce format concernent également les actes rituels et la possibilité d'insertion d'un échange de salutations après le tour 2 (voir extrait 4).

Format 3

- 1 ANI introduction de l'auditeur (prénom et localisation géographique)
- 2 AUD confirmation
- 3 ANI présentation de l'auditeur par un résumé de sa question
- 4 AUD confirmation + développement

[8] Telsonne Droits des malades, appel 1 [02:24:88]

AB Patricia bonsoir vous êtes à Paris/
 (0.5)
 P oui:/ bonsoi[: r/
 AB [bonsoir et vous avez eu du mal
 à: - je crois euh::/ accéder à votre euh::/
 dossier médical c'est ça/ ou alors c'est autre
 chose
 (0.5)
 P non oui c'est- j'ai pas pu y accéder [...]

Les trois formats ont en commun le fait que l'animateur se charge de la présentation de l'auditeur, laquelle comporte toujours son prénom, presque toujours son origine géographique (six exceptions) et parfois des éléments concernant ce qu'il va dire. Nous avons là une trace dans l'interaction diffusée de ce qui s'est passé avant que l'auditeur soit introduit à l'antenne : il a donné son nom, le lieu d'où il appelle et résumé sa question. Ces fonctionnements sont similaires à ceux qui ont été décrits pour d'autres phone-in, français, anglo-saxons ou italiens.

3.2. Corpus syrien

Plusieurs différences importantes distinguent les ouvertures des appels de l'émission syrienne de ce que nous venons de voir. Elles tiennent d'une part au fait que le premier tour de l'interaction radio-diffusée n'est jamais une identification de l'appelant par l'animateur, et d'autre part au fait que l'ouverture comporte souvent un échange de

vérification de l'identité de l'appelé. Elle ressemble donc plus à celle d'interactions téléphoniques ordinaires (cf. Schegloff 1979). Elle est susceptible de comporter les étapes suivantes :

- 1 ANI Phatique
- 2 AUD Phatique, vérification de l'identité du correspondant
- 3 AUD demande à parler à l'interlocuteur voulu
- 4 AUD Début d'exposition du problème

Des salutations et d'autres actes rituels peuvent se placer à différents moments dans le déroulement.

[9] Rubrique juridique, appel 1, [0:10]

1	Av	ʔālō	Av	allo
2	F	ʔālō l-ʔizāʔa	F	allo la radio
3	Av	al-ʔizāʔa z-zāwije	Av	la radio la rubrique
4		l-qānūnijje		juridique
5	F	ʔe bādna l-	F	oui nous voulons l'avocat
6		muḥāmi	Av	l'avocat est avec vous je
7	Av	al-muḥāmi maʔaki		vous en prie faites-nous
8		ʔtfaḍḍali ʔarfiu		l'honneur
9	F	ubāddi ʔasʔalak [F	je veux vous demander [(.)
10		ʔ.ʔ ʔfi-- ʔāndi ʔa ⁹⁹ am		j'ai un appartement

Le premier échange de cette ouverture (1, 2) est clairement un échange « summon — answer », l'animateur sollicitant l'auditeur par son « allo ». L'échange suivant (2, 3) constitue un mode de présentation inverse de celui que nous avons observé dans le corpus français : c'est l'identité de l'appelé qui est mentionnée par l'auditrice qui s'assure que son correspondant est bien la radio. Cette question de vérification n'est pas toujours attestée, mais il n'arrive jamais que l'animateur introduise l'auditeur en l'identifiant : l'interaction se déroule ainsi avec un appelant anonyme, qui ne sera identifié que par ce qu'il dira lui-même de son cas ou, dans de rares appels, qui donnera son nom (cf. Traverso 2006a).

L'échange suivant (5, 6, 7) est la demande de parler à l'avocat, suivi de la confirmation qu'il est en ligne.

Ce déroulement présente plusieurs variantes, liées en premier lieu à la difficulté de la prise de contact initiale qui peut nécessiter la répétition des phatiques : il arrive que trois ou quatre tours de parole leur soient consacrés.

Des échanges de salutations peuvent s'insérer à différentes places dans le déroulement de l'ouverture. Dans l'extrait ci-dessous, un premier échange de salutations a lieu avant la vérification de l'identité de l'appelé (2, 3) et un autre après celle-ci (6, 7, 8) :

[10] Rubrique juridique, appel 4

1	Av	ʔālō naʕam	Av	allo oui
2	H	jaʕtīkon ʕl-ʕāfje	H	que dieu vous donne la santé
3	Av	jā ʔahla wa-sahla	Av	bienvenue
4	H	ʕl-ʔʕstāz al-muḥāmī	H	monsieur l'avocat
5	Av	jā naʕam	Av	oui
6	H	ʔaʕla jaʕtīk al-ʕāfje	H	que dieu vous donne [la santé
7	Av	[ʔahla	Av	
8		u-sahla		[bienvenue
9	H	ʔʕstāz mumkin	H	monsieur pouvons-nous vous
10		nʕʕroḍ maʕkle		exposer un problème qui
11		bʕthʕm ʕamiʕ--jaʕni		importe tout-- cād beaucoup
12		ktīr ʕarāʔeḥ min an-		de catégories de gens
13		nās		
14	Av	ʔe tfaḍḍal	Av	oui je vous en prie
15		ʔ0.5ʕ		(05)

Ces échanges de phatiques, salutations et vérifications peuvent se prolonger plus longuement, comme dans l'extrait suivant où s'enchaînent un échange de phatiques (1, 2), un échange de salutations (2, 3), une demande à parler à l'émission (4-5, 6-8), un nouvel échange de phatiques (10, 11), suivi d'une invitation à parler de la part de l'animateur (12 à 14), deux échanges successifs de salutations (16, 17 puis 18, 19), avant que l'auditeur s'oriente vers la question :

[11] Rubrique juridique, appel 7 [54: 54]

1	Av	naʕam naʕam	Av	oui oui
2	H	ʔālō marḥaba	H	allo bonjour
3	Av	jā halā	Av	bienvenue
4	H	mumken ʔʕḥkī maʕ	H	puis-je parler avec la
5		ʕz-zāwije l-qānūnijje		rubrique juridique
6	Av	ʕz-zāwije l-qānūnijje	Av	la rubrique juridique et
7		u-l-muḥāmī maʕak		l'avocat sont avec vous je
8		ʕtfaḍḍal		vous en prie
9		ʔ1.0ʕ		(1.0)
10	Av	ʔālō	Av	allo
11	H	ʔālō	H	allo
12	Av	ʕtfaḍḍal ʕz-zāwije l-	Av	je vous en prie la
13		qānūnijje u-l-muḥāmī		rubrique juridique et
14		maʕak ʕtfaḍḍal		l'avocat sont avec vous
15				je vous en prie
16	H	ʔālō marḥaba	H	allo bonjour

17	Av	jā halā	Av	bienvenue
18	H	jaʕt̪ik ʕl-ʕāfje	H	que Dieu vous donne la
19				santé
20	Av	jā halā	Av	bienvenue
21	H	ba-ʕl̪ahi ʔanam̪ u.ʕ	H	s'il vous plaît je (.) suis
22		mʕstaʔʒer bēt [...]		locataire d'une maison

Les ingrédients de cette ouverture sont toujours les mêmes, mais les variations très nombreuses : chaque cas est unique. D'une façon générale, les ouvertures sont plus longues que dans le corpus français.

4. L'exposition du problème

Pour l'analyse de l'exposition du problème, nous examinerons d'abord l'orientation vers la question telle qu'elle est manifestée depuis le début de l'interaction, puis sa formulation

4.1. L'orientation vers la question

4.1.1. Corpus français

L'orientation vers la prise de parole de l'auditeur dans le corpus français est présente dès l'ouverture de l'interaction. Elle est manifeste lorsque son thème est résumé par l'animateur dans le premier tour de parole de l'interaction (extraits 8, 9 ci-dessus), mais présente également dans les autres cas. Elle peut être effectuée au troisième tour par l'invitation à parler formulée par l'animateur (extraits 6, 7 ci-dessus). Lorsque cet emplacement est occupé par des actes rituels, l'orientation vers la question est suggérée par des particules :

[12] Telsonne Schizophrénie, appel 1 [02:01:80]
 1 AB Liliane bonsoir vous êtes je crois:: à Agen
 2 c'est c'la/
 3 L c'est c'la
 4 AB eh bien:: bonsoir d'abord bienv'nue sur euh::/
 5 l'antenne de France Inter
 6 L merci/ eh bien: merci à vous/ (0.3) .h alors
 7 j'voudrais simplement poser une question
 8 simple/ (.) [...]

Au tour 3, la particule « d'abord » projette une suite. On peut également noter les « eh bien » qui se font écho dans les tours 3 et 4, ponctuant les prises de parole rituelles.

La prise de parole de l'auditeur est développée au plus tard au tour 4 de l'interaction. Soit, il s'agit d'une confirmation/développement du

résumé proposé par l'animateur, soit l'auditeur prend en charge la transition vers ce développement à l'aide de procédés récurrents, pause, marqueurs et souvent une préface, comme dans l'extrait 13 ci-dessus (ces procédés sont identiques à ceux identifiés par Thornborrow 2001a) :

[13] Telsonne Droits des malades, appel 4 [19:03]
 1 AB [bonjour Cécile on vous é[cout
 2 C [oui/
 3 (0.3) oui/ bonjour/ *ma question donc est* (.)
 4 *porte euh sur l'information\ aux patients:*
 [...]

13
 « ci-dessus »
 ou « ci-
 dessous »?

La question apparaît donc comme ce que tous les participants attendent et comme la raison d'être de l'appel qui n'a pas besoin d'être négociée, ce qui la précède étant montré comme une étape préliminaire.

4.1.2. Corpus syrien

Dans le corpus syrien, après les échanges phatiques, les vérifications par l'auditeur du fait qu'il a bien atteint à la radio et sa demande de parler à l'interlocuteur voulu (l'avocat, le professeur), l'orientation vers la question est bien souvent marquée par un échange préliminaire (dont nous avons vu un exemple ci-dessus, extrait 11) :

[14] Rubrique juridique, appel 8

1	Av	ʔālō naʕam	Av	allo oui
2	H	marḥaba	H	bonjour
3	Av	jā halā	Av	bienvenue
4	F	ʕz-zāwije l-qānūnijje	F	la rubrique juridique
5	Av	ʔe tfaḏḏalī jā ʔānise	Av	je vous en prie mademoiselle
6	F	mumken ʔasʔal suʔāl	F	puis-je poser une question
7	Av	ʔe tfaḏḏali	Av	je vous en prie

Ces échanges préliminaires sont la première manifestation de l'orientation vers la question. Ils sollicitent l'accord pour sa formulation et suggèrent donc qu'elle pourrait être refusée, même si ce cas de figure ne se produit évidemment pas. La réponse obtenue est toujours « tfaḏḏal(i) » ou « ʕaraf\ʕarfi », « je vous en prie ».

Après cet échange préliminaire, les auditeurs syriens, tout comme les français, initient généralement leur prise de parole par une préface qui en spécifie la nature :

Rubrique juridique, appel 5

F	bʕddi ʔʕsʔalak ba-ʕlʕahi ʔizamm masalan ø ʔabø	F	je veux vous demander s'il vous plaît si par exemple euh un père
---	---	---	--

On peut cependant noter une différence dans ces préfaces. Alors que dans l'émission française, elles se présentent comme des procédés visant essentiellement la structuration du discours (marquage de la transition, projection de la durée/complexité de la question ¹) :

voilà\ ma question/ (.) donc euh:/ [...]
eh bien voilà:\ pour faire très simple/ [...]

dans le corpus syrien, elles comportent souvent en plus une dimension de requête par l'usage de certains types de marqueurs, ci-dessus par exemple « *ba-ʕlʕahi* », ou dans cette autre préface :

Heure pour l'auditeur, appel 15

F	ømm ʔafwan doktør ʔana kʕnt bʕddi bass ʔasʔāl øm mifʕn øm ʕʕndi ʔʕfleʕ [xxx]	F	euh pardon docteur je voulais seulement vous demander euh pour euh j'ai une fillette [xx]
---	--	---	--

l'excuse (« ʔafwan »), la structure avec désactualisateur temporel (« ʕana kʕnt bʕddi ») et minimisateur (« bass »). De cette manière encore, la question de l'auditeur est montrée comme quelque chose qui n'est pas automatiquement attendue, quelque chose qui est susceptible de déranger.

La durée de l'interaction jusqu'au moment où la question de l'auditeur est posée est plus longue dans le corpus syrien que dans le corpus français. Même si, dans ces émissions syriennes recevant des experts, l'interaction progresse plus rapidement vers son « corps » que ce n'est le cas lorsque les invités sont des artistes (cf. Traverso 1998, 2006a), il reste vrai que plus d'échanges ont lieu avant que l'auditeur en arrive effectivement à développer sa prise de parole que ce n'est le cas dans les corpus français.

La manifestation de la question comme raison d'être de la rencontre téléphonique, de son côté, n'est pas aussi directe du côté syrien que du côté français. De plus, du côté syrien, jusqu'au dernier moment

1. Thornborrow (2001b) étudie ces préfaces au nombre des procédés permettant à l'appelant de construire son identité dans le phone-in.

avant son développement, elle est présentée comme une faveur que l'on obtient, et non comme ce vers quoi tout le dispositif est orienté.

4.2. L'exposition du problème de l'auditeur

Les différences dans la formulation du problème sont celles qui ont attiré mon attention au départ. Avant d'en venir à l'analyse, il faut mentionner le fait que des différences de cadres participatifs existent entre les corpus à cette phase : dans le *Téléphone sonne*, au moment où l'auditeur formule sa question son interlocuteur est l'animateur (qui, à la fin de la question, désignera l'expert qui va répondre) ; dans *Enfance*, l'auditeur a d'emblée deux interlocuteurs (l'animateur et l'experte) ; dans les corpus syriens, les auditeurs ont demandé à parler à l'expert (avocat ou professeur), qui est donc leur interlocuteur désigné. Malgré cela, dans *l'Heure pour l'auditeur*, l'animateur reste présent lors de la formulation de la question, par ses régulateurs et ses questions¹. Le *Téléphone sonne* est le seul phone-in dans lequel la personne qui va répondre à l'auditeur n'est pas déjà son interlocuteur au moment où il développe sa prise de parole.

4.2.1. Corpus français

L'analyse du corpus français fait apparaître trois formats pour la prise de parole de l'auditeur.

La présentation d'une traite

Dans ce format, la prise de parole de l'auditeur se déroule sans aucune contribution de l'animateur :

- [15] Telsonne Schizophrénie, Appel 8 [28:26]
 B alors/ en fait euh je voulais vous poser unE::
 question/ je connais plusieurs personnes qui
 sont atteintes de schizophrénie/ (0.5) et j'ai
 r'marqué euh qu'elles étaient toutes plutôt
 intelligentes (.) alors j' voulais savoir si
 c'est un hasard/ (0.5) ou:/ euh:: s'il y avait
 un lien:/ entre cette maladie/ et euh le fait
 qu'elles- ces personnes soient/ (.)
 intelligentes intellectuellement\ hein/
 (0.7)
 AB corrélation ou pas euh:/ je n' sais pas qui

1. Ce qui occasionne dans quelques cas des tiraillements avec l'expert qui sont étudiés dans Traverso (2006).

peut:: docteur/ Cuche

L'animateur n'intervient pas au cours de la prise de parole de l'auditeur, et ce dernier ne manifeste pas d'attente de régulateurs. Dans l'extrait ci-dessus, la question de l'auditeur est relativement simple, elle n'est pas précédée de l'exposition d'une situation qui la justifie, qui l'explique ou qui en présente la source. Mais, même lorsque l'auditeur commence par présenter son cas, dans un tour de parole plus long de type récit, il est rare que l'animateur produise des régulateurs.

[16] Telsonne Droits des malades, Appel 3 [17:53]
 1 JM eh bien voilà: \ pour faire très simple/ en
 2 mille neuf cent quatre-vingt trois:/ (0.4)
 3 j'ai eu une transfusion/ sanguine qui/ était
 4 destinée à m' sauver la vie à la suite d'un
 5 grave accident:/ (0.6) il y avait une hépatite
 6 C à l'intérieur de cette (.) euh euh:
 7 tranfusion:/ qui aurait dû être salvatrice:/:
 8 (0.5) et:/ depuis:/ euh: j' vous passe tous
 9 les détails/ mais j'ai été greffé hépatique/
 10 (.) et j' m'interroge euh sur la possibilité/
 11 d' recours (0.6) .h (0.3) bien qu' cette
 12 aventure/ ait: maint'nant vingt-trois ans=
 13 AB =ouais
 14 (0.4)
 15 AB maître Delagrangé [...]

Ici, bien que l'auditeur ménage à la ligne 5 une pause relativement longue à la fin de la présentation des circonstances du récit, puis une autre à la ligne 8 à la fin de la révélation du fait majeur du récit, l'animateur ne les utilise pas pour produire des régulateurs, et l'auditeur poursuit sa prise de parole.

La régulation

Dans quelques cas, l'animateur produit des régulateurs au cours de la prise de parole de l'auditeur :

[17] Telsonne Schizophrénie, appel 4 [09:23:33]
 1 A oui/ j' m'interroge parce que donc euh:: (0.3)
 2 c'est- dans le:/: (.) suite au décès de mon
 3 fils donc il y a un an (0.3) euh:: hm hm (0.6)
 4 (c'est; c'était) après une spotilisa- euh une
 5 hospitalisation de quatre mois/ (0.3) donc
 6 j'ai découvert donc que plusieurs personnes/
 7 (.) de la famille/ (0.4) euh:: des générations

8 précédentes étaient/ dé- euh:: (.) atteints/
 9 égal´ment de cette maladie/ (0.4) et en
 10 souffraient à des degrés\ [(.) divers\ donc je
 11 AB [ouais
 12 A voudrais savoir où en est-on aujourd'hui de
 13 la:/ recherche
 14 (1.2)

Ces régulateurs sont peu nombreux, un ou deux tout au plus. Le plus grand nombre d'occurrences (3) se trouve dans l'extrait suivant :

[18] Enfance Adoption, appel 2, [27:16]
 1 C nous avons adopté no- notre fille à Tahiti à:
 2 quatre jours/
 3 (0.3)
 4 EA oui
 5 C c´ qui était extraordinaire/ (.) et: elle a
 6 quinze ans et d´mi (.) [et nous avons eu une
 7 EA [(bon)
 8 C discussion vive euh y a quelques jours: (.)
 9 et: elle m'a dit euh d'abord/ tu n'es pas ma
 10 mè: re/ (0.5) .h et deuxième euh chose/ xxxxx
 11 (0.4) .h si tu es pas contente tu n'avais qu'à
 12 pas m'adopter/ comme si c'était un super marché
 13 et que j'avais qu'à choisir une petite fille
 14 plus:/ (0.4) .h (.) HH plus: souple/
 15 EA HM/ hm\=
 16 C =et::/ je n'ai/ pas su quoi répondre (.) qu-
 17 seulement euh: le:/ l'histoire\ de la loi/ (0.4)
 18 c'est-à-dire tu es ma fille/ c'est comme ça\ (.)
 19 c'est la loi\ (0.5) et j'ai senti que j'étais
 20 passée à côté de/ (0.4)
 21 EA oui/ ça va pas tell´ment\- c'est bien d´ le
 22 rapp´ler/ mais: ça n'peut pas suffire/ [...]

Les prises de parole des auditeurs ci-dessus ne diffèrent pas dans leur structure ou dans leur rythme de celles dans lesquelles aucune régulation n'est effectuée ; il ne semble pas non plus que l'intervention de l'animateur soit liée à la « gravité » de ce qui est raconté. La forme sans régulateur paraît plutôt être la préférée dans ce cadre.

Les questions

Deux utilisations différentes des questions au cours de la prise de parole de l'auditeur apparaissent dans le corpus. Elles se distinguent par leur emplacement : à la fin d'une première formulation complète du problème ou au cours de cette première formulation.

— Cas où l'animateur attend la fin de la présentation du problème de l'auditeur pour demander des éclaircissements avant de passer la parole à l'un des invités :

[19] Telsonne Droits des malades, appel 2 [06:44]
 15 ML =quels sont les recours/ lorsqu'il y a de
 16 toute évidence un malade qui est rentré\ en
 17 clinique/ en étant sain/ (0.3) qui a été (0.4)
 18 tr- extrêmement bien opéré/ (0.6) mais qui
 19 depuis plus d'un an maint'nant/ (0.4) fait/
 20 des abcès les uns sur les autres/ (0.3) et
 21 actuell'ment/ une speticémie=
 22 AB =alors on va vous répondre mais::/ comme vous
 23 dites de toute évidence/ je présume que: (.)
 24 vous vous en êtes inquiétée auprès de:- ça
 25 fait- si ça fait un an\ de l'éQUIpe médicale/
 26 qui a opéré:: le p'tit gar[çon/ [...]

Dans cet extrait, lorsque l'animateur prend la parole, la question de l'auditrice est complète, et l'animateur indique, dans son enchaînement, qu'il recule le passage à la réponse (début du tour 22) pour poser une question qui relève un des éléments avancés par l'auditrice (« comme vous dites de toute évidence/ »). Par ce procédé, l'animateur justifie en quelque sorte sa question, le fait qu'il recule la réponse, et il demande des éclaircissements qui pourront être utiles pour cette réponse.

— Cas où l'animateur produit des questions alors que l'auditeur est en train de développer sa prise de parole, en interrompant donc la présentation :

[20] Telsonne Droits des malades, appel 1 [02:24:88]
 1 AB [...] bonsoir et vous avez eu du mal à:- je
 2 crois euh::/ accéder à votre euh::/ dossier
 3 médical c'est ça/ ou alors c'est autre chose
 4 (0.5)
 5 P non oui c'est- j'ai pas pu y accéder voilà/
 6 j'ai été hospitalisée en 1981/ (.) j'ai
 7 demandé l'année dernière à prendre
 8 connaissance de mon dossier médical/ (0.5) et
 9 j'ai reçu un dossier m'indiquant que mon
 10 dossier avait été perdu (0.6) j'ai re[nouv'lé]
 11 AB [perdu/]
 12 P ma
 13 (0.4)
 14 P oui il a été perdu j'ai renouvelé ma demande
 15 en janvier 2007 et j'ai r'çu la même né:-
 16 réponse négative/ (0.4) donc j' voudrais
 17 connaît' euh les recours [...]

Comme dans le cas précédent, la question porte sur un mot qui a été employé par l'auditrice, mais la question est ici posée dans un emplacement où elle interrompt le fil de l'exposition du problème.

4.2.2. Corpus syrien

Dans le corpus syrien, les trois catégories que nous venons d'identifier sont également attestées. Elles se prêtent donc à la description des deux corpus et permettent d'effectuer les quantifications suivantes :

	Continue	Régulation ¹	Questions
Corpus français	12 54,5 %	4 18,1 %	8 36,3 %
Corpus syrien	5 22,7 %	7 31,8 %	10 45,45 %

La présentation complète sans intervention de l'interlocuteur est la catégorie la moins représentée dans le corpus syrien, mais la plus représentée dans le corpus français. La présentation avec le soutien de régulateurs est plus fréquente dans le corpus syrien. Enfin, si les fréquences de questions sont proches dans les deux corpus, la répartition des deux catégories est inverse :

	Questions	
	postérieures	en cours
Corpus français	67 %	33 %
Corpus syrien	22,2 %	77,7 %

Nous allons affiner ces observations à partir de l'analyse qualitative d'extraits du corpus syrien.

1. Les appels où des régulateurs sont produits et où des questions sont posées sont comptées dans la rubrique « questions ».

La régulation

Cette catégorie est très intéressante dans le cadre de la comparaison. Lorsqu'on regarde plus en détail la façon dont les choses se passent, il s'avère en effet que le procédé est utilisé de façon beaucoup plus dense dans le corpus syrien que dans le corpus français. Nous allons le montrer à travers l'examen d'un extrait représentatif des fonctionnements attestés.

[21] Rubrique juridique, appel 6 [[0.17]

1	F	ømmm ?ana bʕddi	F	euh je veux partir en
2		?asāfer mʕn hōn [mʕn		voyage d'ici [du pays
3		l-qʕtʕr	Av	[avec la paix
4	Av	[bʕ-s-salāme	F	que Dieu vous sauvegarde
5	F	?aʕʕa jisallmak u.∇ u-fī		(.) et j'ai une maison/ (.)
6		?ʕndi bēmt/ u.∇ ḥābbe		j'aimerais la louer\
7		?aʕʕzʕro\	Av	bon
8	Av	ʕajjeb		(0.6)
9		u0.6∇	F	mais si je ne suis pas là
10	F	bass ?iza mā kʕnt		moi\
11		mawʕūde ?ana\		(.)
12		u.∇	Av	oui
13	Av	naʕam	F	càd je peux faire une
14	F	jaʕni fīni ?awakkel ø		procuration euh pour sa
15		bʕ-l-ʕāʕār ḥāda bass		location seulement la
16		bʕ-t-taʕʕīr/		location/
17			Av	tout à fait vous pouvez
18	Av	?abadan btʕdri		faire une procuration pour
19		twakkalī bi-ʕajji		toutes les opérations [...]
20		taʕarrof mʕn ʕt- taʕarrafāt [...]		

Cette forme de l'interaction est très différente de celle des interactions françaises dans lesquelles l'animateur produit des régulateurs. Dans la prise de parole ci-dessus, chaque énoncé de l'auditrice est suivi d'un régulateur¹ : à la ligne 7, il intervient à la fin d'une unité de sens complète, marquée comme telle par l'intonation descendante ; à la ligne 11, la même structure prosodique accompagnée d'une pause précède le régulateur. Dans d'autres interactions, on observe que des régulateurs sont également produits en fin d'unités signifiantes non particulièrement marquées sur le plan prosodique ou rythmique (voir l'extrait 22 ci-dessous). Autrement dit, dans un certain nombre de cas, les régulateurs répondent à des appels à régulateurs, mais dans d'autres

1. On observe également, lignes 3-4, l'échange conjuratoire entraîné par la mention d'un voyage (Traverso, 2006).

ils marquent plus « spontanément » la participation à la construction de discours de l'autre.

Les questions

Nous ne reviendrons pas sur le cas où les questions sont posées à la fin de la présentation, car ils sont très similaires à ce que nous avons observé dans le corpus français, et nous en passons directement aux questions en cours de formulation (cas les plus nombreux).

[22] Rubrique juridique, appel 5

1	F	bʔddi ʔʔsʔalak ba-ʔʔahi	F	je veux vous demander si
2		ʔizam.m masalan øm		par exemple euh un père//
3		ʔab//		(0.5)
4		u0.5\	Av	oui
5	Av	naʔam		(0.4)
6		u0.4\	F	euh a partagé ses biens/
7	F	ømm qassam ʔl-wʔrte		
8		tabʔʔtom/	Av	oui//
9	Av	ʔajwa//		(0.3)
10		u0.3\	F	entre ses enfants\=
11	F	ʔala ʔawlādo\ø	Av	=oui
12	Av	unaʔam		(0.6)
13		u0.6\	F	et a donné càd les a
14	F	umm-ʔaʔa jaʔni		enregistrés/
15		sazʔalon\	Av	oui
16			F	a tout enregistré (0.4) et a
17	Av	naʔam		gardé le càd le papier avec
18	F	sazʔal kull fimm u0.4\		lui [bien sûr\
19	F	umm- ʔalla l-ʔ jaʔni l-	Av	[bon\ il les a enregistrés au
20		ʔurāq maʔo [ʔabʔan\		cadastre
21	Av	[ʔajjeb\		
22		sazʔalon be-s-ʔʔʔl l-		(0.3)
23		ʔāqārī\	F	oui (.) [il a enregistré
24		u0.3\	Av	[x
25	F	ʔem// u.\ [ʔawwab		(0.3)
26	Av	[sʔ	Av	il les a enregistrés oui
27		u0.3\	F	oui mais il y a un grand
28	Av	ʔawwablom naʔam		frère [un fils càd un de ses
29	F	ʔe\\ bass fiʔʔndo ʔaʔ	Av	[oui
30		ʔkbīr [walad jaʔni min	F	fils/
31	Av	[naʔam		(.)
32	F	ʔūlādom/	Av	oui
33		(.)	F	opposé
34	Av	naʔam		(.)
35	F	mʔāreʔ	Av	bon
36		u.\		(0.3)
37	Av	ʔajjeb	F	càd ce grand frère peut (0.4)
38		u0.3\		après euh son décès par

39	F	jaʕni bjʕ ^d der ha-l-ʔaχ	exemple
40		lʕ-kbīr u0.4\ baʕd øM	(0.4)
41		wafāto masalan	Av oui=
42		u0.4\	F =euh euh attaquer (.) le euh
43	Av	naʕamu	[xx par exemple
	F	uø-- ø-- jʕʕʕan u.\ bi-l- øMM [xx masalan	

On observe pour commencer la régulation très dense effectuée par l'avocat (parfois après des marqueurs prosodiques et rythmiques de fin d'unité comme à la ligne 4 ; mais souvent en l'absence de ces marqueurs). À la ligne 20, l'animateur pose en chevauchement une question de vérification. Cette question a lieu bien avant la fin de la formulation de la question, puisque l'auditrice en est toujours à développer la première partie de son tour de parole, c'est-à-dire l'hypothèse (« si un père... »), à partir de laquelle elle va poser la question (ligne 37). À la ligne 23, l'auditrice répond par l'affirmative à la question de l'avocat, puis effectue une reformulation en remplaçant le verbe « saʕʕal » (« enregistrer » y compris au sens d'acte officiel) qu'elle utilisait jusque-là, par le verbe « ʕawwab » plus spécifique au domaine de la propriété foncière¹, nouvelle formulation reprise par l'avocat à la ligne 26, qui clôt ainsi l'échange de vérification et relance le discours de l'auditrice.

4.2.3. Modulation de la comparaison

Comme nous l'avons dit, le *Téléphone sonne* se distingue des autres phone-in puisque, au moment où l'auditeur pose sa question, son interlocuteur n'est pas celui qui va lui répondre. Cela peut justifier le fait que les phénomènes de co-construction soient moins attestés. Si l'on exclut ce phone-in des calculs, les fréquences donnent effectivement des résultats moins clairement tranchés :

	Continue	Régulation	Questions
Corpus français	3 33,3 %	2 22,2 %	4 44,4 %
Enfance			
Corpus syrien	5 22,7 %	7 31,8 %	10 45,45 %

1. Dictionnaire de Barthélémy.

Dans ce cas, le nombre de questions est identique dans les deux corpus, et l'écart entre les autres catégories se réduit. Les différences concernant l'insertion et le nombre de régulateurs restent vraies. Pour les questions, leur nature distingue les corpus. Dans le corpus *Enfances*, les questions sont des demandes de précision ou de développement à partir d'un mot relevé dans le discours de l'auditeur (comme celles que nous avons vues dans les extraits 19 et 20 du *Téléphone sonne*). Ce sont aussi parfois des questions factuelles, comme ici ligne 18 :

[23] Enfance Adoption, appel 3 [37:15]
 16 F [...] j'ai plutôt tendance à l'app'ler Louise/
 17 (0.4) [alors
 18 EA [ce bébé:/ ce bébé a quel âge/
 19 F elle a quatre ans et d'mi/

Dans le corpus syrien, s'ajoutent à ces types de questions, des interventions visant à clarifier un élément, comme nous l'avons vu dans l'extrait 22. En fait, l'expert s'assure souvent, au cours de la présentation qu'il a bien compris ce que l'auditeur est en train de dire, comme dans l'extrait ci-dessous, lignes 5-6 :

[24] Rubrique juridique, appel 3

1	F	ʔʕstāz ʔʕhsān bʕddi	F	monsieur Ahsan je veux
2		ʔasʔalak ʔanaʕʕndi		vous poser une question j'ai
3		bʕnʕt mʕzzawʒe ʔāχde		une fille mariée elle a pris
4		ʔʕfransi		un français
5	Av	naʕam ʕ. \ ʔadab	Av	oui (.) littérature française
6		ʔʕfransi		
7	F	lāʕ ʔāχde m m [m--	F	non elle a pris [m-
8	Av	[raʒol	Av	[un homme
9		ʔʕfransi [ʔe naʕam		français [hé oui
10	F	[zawʒe raʒol	F	[elle a épousé un
11		ʔʕfransi		homme français
12	Av	naʕam	Av	oui

Ces questions de vérification ouvrent des réparations, en conduisant au choix d'un autre mot que celui qu'avait initialement énoncé l'auditrice (extrait 22) ou permettent de localiser un malentendu (extrait 24).

5. Bilan

L'analyse nous a permis de confirmer notre impression de plus forte collaboration dans la formulation du problème dans le corpus syrien et nous a conduite à dégager d'autres différences importantes.

La mise en route des émissions françaises et syriennes diffère. Alors que dans les deux émissions françaises, elle se déroule assez précisément de la façon qui a été décrite par de nombreux auteurs pour des phone-in anglo-saxons, français et italiens, c'est-à-dire de façon rapide et à l'aide de procédés de séquentialisation et de catégorisation bien identifiés (nombre de tours, actions effectuées dans les tours, initiateurs de ces actions, mode d'identification des appelants), les émissions syriennes fonctionnent selon d'autres schémas. Leur ouverture s'apparente plus à celle d'une interaction téléphonique ordinaire puisqu'on y trouve une vérification de l'identité du correspondant (la radio) par l'appelant. L'identité de cet appelant, elle, n'est pas une donnée nécessaire au déroulement de l'appel. Cette caractéristique conduit à deux observations. D'une part, le fait que les dispositifs techniques des émissions françaises et syriennes sont différents : nous n'avons aucune trace dans les émissions syriennes de ce qui se passe avant l'interaction diffusée, tout laisse à penser au contraire que l'appel commence réellement avec les « allo » que l'on entend à l'antenne. D'autre part, l'absence de nom pour les auditeurs syriens qui passent à l'antenne doit être mise en relation avec différents aspects de l'usage de la nomination des personnes en Syrie : rareté de l'usage du prénom seul ; complexité et nuances dans l'usage du système de noms d'adresse ; refus fréquent des auditeurs de donner leur nom lorsqu'ils sont sollicités pour le faire (cf. Traverso 2006a). Nous avons également observé que la mise en route des interactions est plus longue dans les corpus syriens que dans les corpus français (ceci confirme les observations faites sur d'autres phone-in dans les deux pays, Traverso 1998, 2006a).

Une autre zone de différences est liée au statut montré des questions ou prises de parole des auditeurs. Alors que dans le corpus français (semblable en cela aux phone-in que nous connaissons à travers les descriptions qui en ont été proposées), tout le dispositif est montré par tous les participants comme orienté uniquement vers la prise de parole de l'auditeur, dans le corpus syrien, cette prise de parole apparaît jusqu'au moment où elle advient comme quelque chose dont l'introduction mérite un certain temps et des précautions interactionnelles.

L'étude de la co-construction a conduit à dégager plusieurs éléments : la fréquence des productions d'auditeurs effectuées d'une seule traite est plus importante en France qu'en Syrie (même en tenant compte des différences entre les corpus, cf. 4.2.3) et des différences

dans les types de contributions réalisées par les participants institutionnels (animateurs ou invités). Qu'il s'agisse de régulation ou de questions, leur fréquence est plus importante dans le corpus syrien — c'est particulièrement le cas pour la régulation. D'autre part, les types de questions utilisées sont différents. Aux questions factuelles et demandes de précision/développement attestées dans le corpus français, s'ajoutent des demandes de clarification dans le corpus syrien.

Le phénomène le plus massif qui explique l'impression de différence dans la co-construction tient en grande partie aux procédés de régulation qui sont utilisés de façon beaucoup plus dense par les participants syriens. Si l'on exclut l'émission française dans laquelle l'auditeur formule sa question à un interlocuteur qui ne sera pas celui qui va lui répondre, nos résultats chiffrés se modulent. Mais, même pour les trois émissions restantes, les différences entre les phone-in français et syriens restent attestées : les participants institutionnels français régulent moins fréquemment que les syriens. L'explication que l'on peut avancer pour ces différences tient aux cadres participatifs construits par les participants au fil de l'interaction.

Les auditeurs syriens qui téléphonent cadrent l'interaction comme une interaction personnelle, dans laquelle ils cherchent à atteindre un certain interlocuteur (d'où les échanges de vérification et les demandes de parler à l'expert), qu'ils vont solliciter pour répondre à une question qui est aussi personnelle. Ils se comportent comme si la deuxième strate de réception, le public des auditeurs, n'existait pas. Ce cadrage est entériné par le comportement de l'expert ou de l'animateur, qui co-construisent de façon très serrée l'exposition du cas qui leur est présenté. L'émission fonctionne donc comme une consultation radio-diffusée¹. On peut d'ailleurs souligner qu'il arrive très rarement que les uns ou les autres des participants fassent référence à un précédent appel, au public des auditeurs ou que les animateurs se rechargent d'un « reformatage » de ce qui s'est dit dans leur interaction avec l'auditeur pour l'adapter au public des auditeurs. Chacun semble essentiellement centré sur l'interaction duelle ou trilogale en cours.

Dans les émissions françaises, même lorsque les auditeurs téléphonent pour demander des informations concernant très précisément leur propre cas, le cadrage qui est effectué n'est pas celui d'une consul-

1. Collard (1998) met en évidence le même fonctionnement dans un phone-in égyptien.

tation, mais celui d'une émission à grande diffusion. Si c'est particulièrement le cas dans le *Téléphone sonne*, cela se vérifie aussi dans l'autre émission, où l'experte et l'animateur, tout en étant plus présents, manifestent de façon continue le fait qu'ils s'adressent, à travers leur interaction avec l'auditeur appelant, au cadre participatif élargi du public. On retrouve donc là les modes de construction qui ont été précédemment décrits pour les interviews et les phone-in.

Pour finir, nous reviendrons sur des considérations plus méthodologiques. Les différences que nous dégagons relèvent, en dernière analyse, des modes de participation et des cadres participatifs que les participants construisent dans le déroulement même des interactions — qui sont liés aux cadres « participatifs généraux » (nombre et statut participationnel général des personnes ayant accès à l'événement, cf. Goffman 1987), mais non déterminés par eux. Il apparaît donc que les participants français et syriens ne cadrent pas leur activité en cours de la même manière. Outre ce résultat descriptif général et l'identification des procédures utilisées par les participants pour effectuer ces cadrages — qui constituent en eux-mêmes, il convient d'y insister, des résultats de recherche pertinents et complets — l'élément intéressant au niveau de la démarche comparative, concerne les arrière-plans sur lesquels elle s'appuie. L'analyse proposée se fonde sur une question initiale « la co-construction » et cherche à dégager des similarités et des différences entre deux corpus quant au fonctionnement de ce phénomène. Elle pose ainsi au départ son invariant — *tertium comparationis*, ce en terme de quoi est conduite la comparaison : notion de co-construction donc de structures séquentielles, de modes de développement des échanges. Un des intérêts des approches comparatives est qu'elles permettent de mettre à l'épreuve ce qui est ainsi posé au départ comme constituant les éléments stables de l'entreprise descriptive (cf. Traverso 2006b). Dans notre cas, les investigations sur les données ont conduit à affiner la question initiale par l'identification de procédés spécifiques de co-construction utilisés dans les données et à la déplacer légèrement en s'interrogeant sur les processus de cadrage. Elles ont également montré que les bases descriptives utilisées « résistent » à l'analyse comparative, c'est-à-dire que toutes les données examinées, malgré leurs différences, se laissent décrire par elles.

Bibliographie

- CLAYMAN S., HERITAGE J.
2002, *The News interview*, Cambridge University Press.
- COLLARD L. 1998, « Presenting Problems on an Egyptian Radio Phone-in Programme », communication au 3e colloque International de Pragmatique, Reims 1998.
- FITZGERALD R., HOUSLEY W.
2002, « Identity, categorization and sequential organization : the sequential and categorial flow of identity in a radio phone-in », *Discourse and Society*, 13,5, 579-602.
- GOFFMAN E. 1987, *Façons de parler* (traduction de 1981, *Forms of Talk*), Paris, Minuit.
- HERITAGE J. 1985, « Analysing news interviews. Aspects of the production of talk for an Overhearing Audience », in van Dijk T. (ed), 95-117.
- HUTCHBY I. 1991, « The organization of talk on Talk Radio », in SCANNEL P. (ed), 119-137.
- HUTCHBY I. 1995, « Aspects of recipient design in Expert Advice Giving on Call-in Radio », *Discourse Processes*, 19, 217-238.
- HUTCHBY I. 1996, *Confrontation Talk. Arguments, Asymetries, and Power on Talk Radio*, Mahwah : Lawrence Erlbaum Associates.
- KERBRAT-ORECCHIONI C., et PLANTIN C. (éds)
1995, *Le trilogue*, Lyon : PUL.
- MÜLLER F. 1995, « Trilogue et double articulation de la conversation radiophonique », in KERBRAT-ORECCHIONI C. et PLANTIN C. (éds), 201-224.
- PSATHAS G., (éd.)
1979, *Everyday Language. Studies in Ethomethodology*, New York, Irvington Publishers.
- RAVAZZOLO E. 2006, *Analyse des interactiosns verbales. Le rôle de l'animateur dans l'émission radiophonique « Radiocom, c'est vous »*, thèse de doctorat, Université de Brescia.
- SCANNEL P. (éd.)
1991, *Broadcast Talk*, London, Sage Publications.
- SCHEGLOFF E. 1979, « Identification and recognition in Telephone Conversation Openings » in PSATHAS G., (ed.), 23-77.
- THORNBORROW J.
2001a, « Questions and control : The Organization of Talk in Call to a Radio Phone-in », *Discourse Studies*, 3,1, 119-143.

- THORNBORROW J.
2001b, « Authentication Talk : Building Public Identities in Audience Participation Broadcasts », *Discourse Studies*, 3,4, 459-479.
- TRAVERSO V.
1998, « “Allô oui, vous êtes en ligne avec le chanteur” : analyse pragmatique de l’ouverture d’interactions radiophoniques françaises et syriennes », *Bulletin d’Études Orientales* 50, Damas, 255-288.
- TRAVERSO V.
2000, « Autour de la mise en œuvre d’une comparaison interculturelle. L’exemple des actes confirmatifs dans des émissions radiophoniques françaises et syriennes », in TRAVERSO V. (éd.), Lyon : PUL, 33-53.
- TRAVERSO V. (éd.)
2000, *Perspectives interculturelles sur l’interaction*, Lyon : PUL.
- TRAVERSO V.
2006a, *Des échanges ordinaires à Damas : aspects de l’interaction en arabe (approche comparative et interculturelle)*, Damas / Lyon : PUL/Publications de l’IFPO.
- TRAVERSO V.
2006b, « Repères pour la comparaison d’interactions dans une perspective interculturelle », *Carnets du Cediscor* 9, 19-55.
- VAN DIJK T. (éd.)
1995, *Handbook of discourse Analysis*, Vol. 3, London : Academic Press.

Conventions de transcription

Les transcriptions utilisent la convention ICOR.

(<http://icar.univ-lyon2.fr/projets/corinte/>)

- [indique un chevauchement
- (.) indique une pause très brève
(les pauses supérieures à 0,3 secondes sont chronométrées)
- / et \ indiquent les intonations montantes et descendantes
- // et \\ indiquent les intonations très montantes et très descendantes
- : indique l’allongement
- .h indique une aspiration
- h indique une expiration

Pour le corpus en arabe, la transcription (utilisant l’API) ne prétend pas rendre compte de la réalité des réalisations phonétiques.